

Réunion de village du 13/09/2020

Compte-rendu, synthèses des groupes de discussion autour des thèmes abordés.

Merci à tous pour votre participation.

Ces échanges sont bénéfiques pour chacun de nous, et agrandissent la vie de notre village.

L'écoute et le respect étaient au rendez-vous, ainsi, nous tenons la recette de l'évolution !
Bien sûr, les avis, points de vue et les idées furent différents pour tout le monde, et nous les avons entremêlés avec respect. Bravo à tous !

Vous trouverez ici la retranscription des idées évoquées.

Idées qui ne sont bien évidemment pas adoptées définitivement, puisqu'il nous paraît important de laisser infuser, d'échanger encore, et surtout, de laisser les personnes qui ne pouvaient être présentes s'exprimer également.

Ce compte rendu sera affiché dans les bureaux de la Mairie, pour qui le souhaite puisse venir y apporter sa contribution, ou bien, adresser un mail à la Mairie directement.

Voici les thèmes abordés lors de la journée :

L'autonomie énergétique :

Les poubelles et la gestion des déchets

Le réaménagement de l'aire de jeux pour enfants

La rénovation énergétique des bâtiments communaux

La halle ; Ses règles de fonctionnement et son aménagement

L'espace Guibert, Quels projets pour ce lieu ?

Les autres idées et réflexions de la journée :

L'autonomie énergétique :

Les idées rassemblées :

- Pompe à chaleur à explorer
- Voir « le cas espagnol » pour les prix de l'énergie Éolien
- Quelles est la force énergétique du village des pilles ?
 - Solaire = Station phytosanitaire, toits des bâtiments
 - Hydraulique = Aménagement sous le pont
 - Éolien = Sur les crêtes rocheuses, toits des bâtiments
- Éolienne hélicoïdale
- Quel serait le financement ?
- Chercher des exemples, comme un village de la Drôme disposant d'énergies autonomes, prévoir une rencontre pour un échange d'informations

À court terme (2020 – 2021) :

- Lancement d'une étude de faisabilité, centrale villageoise, station paysanne
- Rencontre des villages équipés

À moyen terme (2022 -) :

- Solaire à la station phytosanitaire, et sur les toits de certains bâtiments
- Éolien sur les toits des bâtiments et crêtes rocheuses
- Hydraulique, sous le pont

Groupe d'action : ?

Pilote du projet : ?

Les poubelles et la gestion des déchets

Les idées rassemblées :

- Acheter des sacs de meilleure qualité, et de plus grande capacité
- Ramassage des poubelles au minimum 1 fois par semaine
- Plus de poubelles sous la halle, sur la digue, sur les parkings, près des jardins partagés
- Distributeurs de sacs à crottes pour chiens (sacs biodégradables)
- Contacter com.com pour obtenir de la documentation sur le tri des déchets (à distribuer aux habitants et aux nouveaux arrivants)

À court terme (2020 – 2021) :

- Changer toutes les poubelles (privilégier des poubelles avec couvercles)
- Sensibiliser, éduquer les habitants
- Com.com, panneaux de tri près des zones de containers (toutes les communes)
- Bénéficier du passage au marché pour former les habitants au tri
- Compost collectif avec bacs à compost, sacs à compost
- Organiser une réunion aux jardins partagés avec les agriculteurs et des groupes d'environnement

À moyen terme (2022 -) :

- Organiser une journée de fabrication de sacs à compost

Groupe d'action : Joannie, Chantal, Bryan, Pierre, Jo

Pilote du projet : Jo Tyson

Le réaménagement de l'aire de jeux pour enfants

Les idées rassemblées :

- Implantation du projet :
- Repartir sur un terrain vierge (suppression des jeux existants)
- Agrandissement de l'espace côté rivière
- Portes et accès côté terrain de foot/cirque, proposition de supprimer le grillage existant entre le terrain de jeux et le cirque
- Nettoyage du terrain et des alentours de manière participative
 - Les jeux :
- Sol sous les jeux en 'mulch' (30 cm de copeaux de bois, traitement bio)
- Sol entre les jeux en herbe
- Jeux construits en bois de robinier pour sa qualité d'entretien et de durabilité (cf, Catalogue Plein Bois)
- Jeux retenus : Bateau suspendu p.21 – Ensemble cabanes et toboggans p.3 – Balançoires p.37 – si budget, tyrolienne p.23
 - Barrières, portes et accès :
- Barrières bois hauteur d'1 mètre tout autour de l'aire de jeux (installation participative)
- Porte côté terrain de foot
- Accès à mobilité réduite par la descente du cirque (à améliorer)
- 3 bancs
 - Ombre et plantations :
- Arbres côté rivière (sud)
- Plantations côté talus sous parking, plantes de type méditerranéenne (iris, romarin, sauge...)
 - Aménagement pic-nic de deux tables côté terrain de foot/cirque, avec possibilité d'être déboulonnées si besoin
 - Action participative pour le nettoyage du terrain, des barrières, etc.
 - Divers : Poubelles, tableau d'expression pour enfants, organiser des ateliers art plastique lors d'événements comme les journées du cirque...

À court terme (2020 – 2021) :

- Budgétisation pour fin septembre 2020
- Actions participative pour nettoyer l'espace, installation des barrières...
- Aménagement printemps/été 2021 ?

À moyen et long terme (2022 -) :

- Entretien participative de l'espace

Groupe d'action : Pascale, Laura, Elizabeth , Judith

Pilotes du projet: Pascale, Laura

La rénovation énergétique des bâtiments communaux

Les idées rassemblées :

- Vérifier la législation sur les bâtiments classés
- Aide dédale administratif à prévoir (création d'un guide administratif pour l'obtention d'aides à la rénovation), envisager une permanence ?
- Plan de relance à utiliser
- Contacter C.E.D.E.R
- Programme d'amélioration habitat de la com.com
- Doubles vitrages et huisseries
- Isolant extérieur à projeter ('argile, chaux, liège' d'une entreprise à Sablet ?)
- Paille de lavande ?
- Pompe à chaleur ?
- Chauffage à plaquette de bois ? Complicé pour l'espace de stockage et l'alimentation, mais possibilité de récupération de copeaux de bois gratuitement
- Chauffage individuel pour chaque logement avec l'installation de compteurs individuels (chacun paye sa propre consommation)
- Se renseigner pour un mode de chauffage éthique
- Pour l'isolation, contacter Enercop pour solutions énergétiques, laine de bois, laine de roche, laine de chanvre...

À court terme (2020 – 2021) :

- Vitrages et huisseries
- Isolation murs et plafonds ?
- Étudier le mode de chauffage à privilégier, voir pour une autorisation de panneaux solaires

À moyen terme (2022 -) :

- Isolation
- Chauffage
- Chauffe-eau (solaire ?)

Groupe d'action : ?

Pilote du projet : ?

La halle ; Ses règles de fonctionnement et son aménagement

Les idées rassemblées :

- Installation d'un panneau agréable expliquant les règles de fonctionnement et d'utilisation du lieu :
- La halle est un lieu convivial, ouvert à tous
- Respect de ce lieu et du voisinage (pas de musique en dehors de l'ouverture des Pilhantropes et des fêtes, attention aux conversations bruyantes et tardives, surtout après 22h00)
- Pas de patins à roulettes, trottinettes et jeux de ballon (aménagement d'un espace sur l'ancien terrain de basket?)
- Chiens en laisse !!!
 - Aménagement :
- Poubelles de tri sélectif
- Meubles en palettes avec atelier de fabrication participatif
- Repenser la bibliothèque, pourquoi pas réutiliser l'ancienne cabine téléphonique
- Sécurisation des rambardes métalliques avec plexiglas ?
- Extinction des éclairages à 22h, sauf exceptions.

À court terme (2020 – 2021) :

À moyen terme (2022 -) :

Groupe d'action : ?

Pilote du projet : ?

Ce sujet fut certainement le plus "problématique" de la journée. En effet, il paraît évident que la discussion n'est pas close (nous ne pouvions pas réquisitionner toute l'assemblée toute la journée).

Il a été soulevé différents points :

- La vie d'été de la halle devient une nuisance sonore réelle pour beaucoup d'habitants de la Grande Rue, qui expriment un ras-le-bol généralisé, alors que d'autres y voient simplement la chance d'une ambiance vivante et énergique d'un village dynamique et accueillant.
- Les règles de fonctionnement proposées par le groupe de réflexion seraient peut-être trop stricts, comment interdire les enfants de faire du vélo ou de jouer au ballon, comment et pourquoi interdire de petits rassemblements entre voisins dans cet espace qui s'y prête parfaitement...
- Des fauteuils, bancs et tables communaux (de style salon de jardin comme au pont, fabriqués en palettes), pourraient être mis en place pour inciter tout le monde à s'y installer. Apparemment, le mobilier présent laisse suggérer qu'il s'agit là d'un mobilier privé, et que le lieu est ainsi accaparé, privatisé par quelques habitués et privilégiés.
- L'éclairage de la hall, (éclairage public qui sera prochainement renouvelé dans tout le village), pourrait, par capteur de décibels, souligner un volume sonore respectable en coupant l'alimentation électrique, et indiquer ainsi à ses occupants qu'ils atteignent une nuisance sonore.

Dans tous les cas, il serait fort dommage que cet espace, ce cœur de village soit une source de conflits entre voisins, il est donc important de continuer la discussion.

Peut-être qu'il s'agit là d'un simple rappel des règles de la vie commune (Le savoir-vivre entre voisins / Les enfants surveillés et avertis par leurs parents d'un respect sonore commun et des jouets à ranger après utilisation...) La liberté des uns, s'arrête là ou commence celle des autres !
Affaire à suivre...

L'espace Guibert, Quels projets pour ce lieu ?

Les idées rassemblées :

- Vider et nettoyer le lieu
- Espace de travail internet avec ordinateur, wifi, scanner et imprimante
- Jardin aromatique
- Lieu d'exposition plus ou moins permanent pour les artistes et artisans d'art de la commune et des alentours, comme une sorte de carte de visite , un échantillonnage des exposants
- L'espace peut être polyvalent (lieu de travail ET lieu d'exposition...)
- Rehausser et transformer le toit existant en toit plat, pour y créer un toit végétal accessible par le dessous, (un jardin suspendu, aromatique, parcours de senteur...), en accordant une luminosité naturelle pour l'espace du dessous avec une verrière, un dôme ou puit de lumière
- Espace de stationnement 'payant' pour deux ou trois voitures en attendant qu'un projet soit réalisé

À court terme (2020 – 2021) :

- Évacuer et nettoyer l'espace
- Places de stationnement ?

À moyen terme (2022 -) :

- Créer une utilité pour ce lieu communale, et éviter un dépôt de poubelles

Groupe d'action : Léa, Mélanie, David, Frédérique, Philippe, Aurore

Pilotes du projet : Philippe, Aurore

Beaucoup ont évoqué leur désaccord concernant un espace de stationnement, même provisoire, puisque cette idée pourrait intéresser plusieurs personnes en même temps, et qu'il semble difficile de désigner quelqu'un en particulier, qui aurait davantage ce droit que celui de son voisin. De plus, la présence du transformateur soulève également une question de sécurité, est-il bien judicieux de stationner un ou des véhicules dans une zone qui pourrait nécessiter une intervention d'urgence ?!

Les autres idées et réflexions de la journée :

- En lien avec un projet artistique de l'espace Guibert ; Repenser la fresque du mur de la halle, peindre la poutre sous le pont, décorer la sortie du tunnel (peut-être même peindre l'intérieur du tunnel, ce qui inciterait éventuellement les automobilistes à ralentir ?).
- Créer un 'espace internet' (espace Guibert ou à la Mairie).
- Solutionner les excréments des chiens laissés dans tout le village (rues, devant les portes d'entrées, à la rivière, dans les recoins de certains bâtiments...). Cela implique une vigilance permanente pour les éviter sous les semelles, suscite un manque d'entretien et d'hygiène de la commune et de ses habitants, une souillure de notre cours d'eau, de sa digue fortement sollicitée durant les belles journées, été comme hiver, ainsi que des odeurs désagréables dans les rues du village et le long des maisons côté rivière. Il est ainsi rappelé que l'intervention de la fourrière est normalement obligatoire pour les chiens en total autonomie. Les propriétaires de tous seraient peut-être invités, de bon sens, à restreindre davantage les promenades nomades et autonomes de leurs compagnons à quatre pattes, et ramasser leurs déjections.
- Les propriétaires des voitures garées régulièrement dans la Grande Rue, sont invités à utiliser les parkings prévus à cet effet. Pour rappel, celle-ci est régie d'arrêts et de stationnements réglementés. La durée d'un stationnement est limitée à 1h par le code de la route, et cette rue en sens unique est pour le coup, interdite à l'arrêt, afin de faciliter une éventuelle intervention d'urgence. De plus, le sol de cette rue, à la base plutôt esthétique, est déjà multiplement taché de liquides mécaniques, certes inévitables, il serait intéressant de ne pas en rajouter davantage avec ces arrêts à répétition. C'est par ailleurs, une rue vivante, où les riverains vont et viennent avec leurs courses parfois lourdes, un grand-maman en fauteuil roulant, un bébé à installer en sécurité en voiture etc, et il est parfois difficile d'établir ce genre de transaction confortablement. Il est considéré que les habitants de cette rue choisissent d'y habiter en connaissance de causes et de respect de ses règles de circulation. Si l'intervention de la police deviendrait nécessaire pour faire appliquer cette règle de civisme, lorsque Mr Le Maire perdra sa respectable patience, elle serait tout de même regrettable dans un village comme le nôtre, que l'on souhaite généreux et agréable à vivre.
- Rappeler aux parents qu'ils ont un devoir de regard et d'attention sur les activités de leurs enfants, (parcours en vélo parfois dangereux pour eux, jeux de ballon inappropriés contre les murs des maisons habitées, ranger leurs jouets, limiter les décibels...).
- Des journées participatives pourraient être organisées de temps à autre pour l'entretien des zones végétalisées, comme les abords de la rivière, les bacs à fleurs, la nouvelle aire de jeux...